



Notified Body

ASMP Association Suisse de Surveillance de Matériaux de construction pierreux
Schwanengasse 12, 3011 Berne

Certificat

de la conformité du contrôle interne à l'unité de production

2115-CPR-04101

Conformément au règlement (UE) 305/2011 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 (règlement sur les produits de construction – RPC), le présent certificat est valable pour le produit de construction

Granulats pour béton

produit par ou pour

Gravière de la Claie-aux-Moines SA

et fabriqué à l'usine

Claie-aux-Moines

Le présent certificat atteste que toutes les prescriptions relatives à l'évaluation et à la vérification de la constance des performances énoncées à l'annexe ZA de la norme harmonisée

EN 12620:2002 + A1:2008

sont appliqué(e)s conformément au System 2+ et que le contrôle de la production en usine satisfait à toutes les exigences qui y sont prescrites.

Le présent certificat a été délivré pour la première fois le 30.11.2007 et reste valable tant que les méthodes d'essai et/ou les exigences du contrôle de la production en usine énoncées dans la norme harmonisée relatives à l'évaluation de la performance des caractéristiques déclarées ne changent pas, que le produit et les conditions de fabrication en usine ne subissent pas de modifications substantielles et que le certificat n'a pas été suspendu ou retiré par l'ASMP.

Berne, le 08.02.2024

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Weder'.

Martin Weder
Directeur

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'V. Wetzig'.

Volker Wetzig
Responsable bureau de
certification

Les certificats actuellement valables sont publiés sous www.sugb.ch.





ASMP Association Suisse de Surveillance de Matériaux de construction pierreux
Schwanengasse 12
3011 Berne
Téléphone: 031 326 26 36
E-Mail: info@sugb.ch · Site Web: www.sugb.ch

Rapport d'inspection/de certification du contrôle interne de l'unité de production (CIP) selon **EN 12620:2002 + A1:2008**

Inspection périodique

Rapport	Nr. 14575-16275
Société	Gravière de la Claie-aux-Moines SA
Usine	Claie-aux-Moines
Contact principal Société	Anthony Ponge
Inspecteur ASMP	Guy Herminjard
Date de l'inspection	24.10.2024
Requête de l'inspecteur	Réussi

Le certificat peut être reconduit.

Guy Herminjard, Inspektor SÜGB (30.10.2024)



Evaluation du responsable du bureau de certification	Réussi
---	--------

Le CPU fait une très bonne impression. Le certificat est maintenu.

Volker Wetzig, Leiter Zertifizierungsstelle (31.10.2024)



Émis le 01.11.2024 (pdf crée)

Instruction sur les voies du recours

Une organisation qui s'est soumise à un audit et qui n'approuve pas une décision de certification ASMP, peut faire appel à l'organe de contrôle technique de l'ASMP. Celui-ci remplit les fonctions d'un tribunal arbitral et se prononce en dernier ressort sur le bien-fondé matériel de la décision de certification (voir statuts art. 9.6).